

RENTÉE SCOLAIRE 2022-2023

1ÈRE BAC PRO METIERS COMMERCE VENTE

Chers parents, chers apprentis,

Vous trouverez ci-dessous des informations relatives à l'organisation de la rentrée scolaire dans notre établissement.

1. LA RENTREE DES CLASSES

La Rentrée des classes aura lieu le mercredi 31 août de 10h à 16h avec un accueil dans la Cour du Lycée Professionnel. Vous serez ensuite pris en charge par votre professeur principal.

2. LA REUNION DE RENTREE

Elle sera l'occasion de rencontrer les parents, les maîtres d'apprentissage ainsi que l'ensemble de l'équipe de formateurs afin de présenter les éléments essentiels liés à cette formation.

→ La date de cette réunion sera communiquée début septembre.

3. L'INSCRIPTION AU SELF

L'inscription en demi-pension, se fera dès la première semaine de la rentrée, un document lui sera remis avec son emploi du temps, il faudra le compléter et le rendre au plus vite. Un badge lui sera remis ensuite au cours des premières semaines.

Pour les premiers jours si votre enfant est demi-pensionnaire, il se présente au pointage du restaurant scolaire.

4. LISTES DE MANUELS SCOLAIRES, FICHIERS ET FOURNITURES

a. Liste des manuels

Cette année, les manuels scolaires seront prêtés par le Lycée Professionnel.

Il vous sera demandé un **chèque de caution de 100€ pour les manuels scolaires**, il ne sera pas encaissé (voir document en pièce jointe à compléter et à rendre le jour de la distribution des manuels accompagné du chèque).

b. Fichiers Pratiques

En plus des manuels scolaires, les élèves disposent de fichiers pratiques pour suivre les cours. Ces supports seront à votre charge. Afin que vous puissiez en disposer dès la rentrée, nous avons choisi de commander nous-même tous les fichiers pratiques auprès d'un libraire clusien. **Vous devrez apporter, le jour de la Rentrée, un chèque de 80.60€ (à l'ordre du Lycée les Cordeliers)** contre la remise des supports.

c. Liste des fournitures

La liste des FOURNITURES seront disponibles dans votre espace EcoleDirecte – Mes Documents ainsi que sur le site Internet du lycée : www.lescordeliers-cluses.fr - dans infos pratiques / documents 2022-2023.

d. PC Portable

Dans le cadre de votre contrat d'apprentissage, l'UFA les Cordeliers mettra à disposition de chaque apprenti un PC portable.

Par conséquent, lors de la remise de ce matériel, il vous sera demandé un **chèque de caution de 500 euros**, il ne sera pas encaissé et vous sera restitué en fin de scolarité (voir document en pièce jointe à compléter et à rendre le jour de la distribution des PC portables accompagné du chèque).

5. LE CALENDRIER DE L'ALTERNANCE

Le calendrier sera disponible dans votre espace EcoleDirecte – Mes Documents ainsi que sur le site Internet du lycée : www.lescordeliers-cluses.fr - dans infos pratiques - documents 2022-2023.

6. CARTE PASS'REGION

Avantages **PASS'RÉGION** pour les APPRENTIS :

- Cinéma : 5 places à 1 € l'entrée ;
- Spectacles et concerts : 30 €
- Musées et expos : accès gratuit et illimité ;
- 15 € en livres « loisirs » ;
- 1 an d'abonnement à la plateforme numérique Divercities ;
- 30 € pour l'achat d'une licence sportive annuelle, portés à 60 € si handicap, prescription médicale ou self-défense pour les filles ;
- Coupons dépistage/prévention pour la santé

Comment activer la carte PASS'REGION ?

- Voir explications sur notre site internet : infos pratiques / documents 2022-2023

Cela dépend de votre profil (déjà scolarisé au LP Les cordeliers en 2022-2023 – dans un autre établissement – pas encore de carte)

Bonne rentrée à tous.

Cordialement.

Jean-Christophe BONNAURE
Chef d'établissement

Karen Gazanion
Adjointe de Direction

Cluses, le 22 juillet 2022

Objet : **Prêts des manuels scolaires et d'un PC Portable - Rentrée 2022**
Demande de caution

Madame, monsieur,

L'UFA les Cordeliers met à disposition des apprentis, des manuels scolaires ainsi qu'un PC Portable, leur permettant ainsi de suivre leur scolarité dans les meilleures conditions.

De ce fait, l'ensemble de ces prêts restera la propriété de l'établissement et sera mis à la disposition des apprentis pour la durée de l'année scolaire. Les manuels devront être couverts et maintenus en bon état, les étiquettes collées ne devront pas être retirées. Le PC portable devra être soigneusement utilisé.

Toute perte ou détérioration sera facturée aux utilisateurs et retenue sur la caution de

- **100 euros pour les manuels scolaires**
- **500 euros pour le PC Portable**

Je vous remercie de compléter le coupon de dépôt de caution ci-joint (à rendre avec les chèques).

Je reste à votre disposition pour toutes questions et remarques éventuelles que vous auriez.

Cordialement.

Jean-Christophe BONNAURE
Chef d'établissement

Karen Gazanion
Adjointe de Direction

✂

Je soussigné(e), M/Mme _____

Parent de l'apprenti(e) _____ en classe de _____

Déclare avoir donné un **chèque de caution de**

- 100 €** (ordre : Lycée les Cordeliers) pour les manuels scolaires
- 500 €** (ordre : Lycée les Cordeliers) pour le PC Portable

Ces chèques me seront rendus en fin d'année scolaire en fonction de l'état des biens prêtés.

Fait à _____, le ____ / ____ / 2022

Signature des parents :